

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 77 (1926)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le parcours du bétail pratiqué autrefois a provoqué la disparition presque complète du hêtre et de l'érable. Ces précieux feuillus ont la tendance à regagner une partie du terrain. Il sera intéressant d'étudier par la suite quelle sera leur influence dans l'amélioration de la fertilité et de l'accroissement ligneux. H. B.

---

## CHRONIQUE.

---

### Confédération.

Le Département fédéral de l'intérieur vient d'envoyer aux gouvernements de tous les cantons une circulaire dans laquelle il rappelle que le Conseil fédéral avait été saisi d'une proposition d'abaisser uniformément de 10 % le taux des subventions allouées par la Confédération pour différents travaux. Cette mesure n'a pas pu être adoptée, mais le Conseil fédéral a chargé les départements intéressés de chercher à réaliser la même économie en réduisant le nombre des projets subsidiés et en renvoyant à plus tard ceux dont l'exécution ne répond pas à un besoin urgent.

Le Département de l'intérieur informe les cantons qu'il a donné des instructions dans ce sens aux inspections fédérales des travaux publics et des forêts et les prie de lui faciliter la tâche en éliminant de leur propre chef les projets qui leur paraîtraient rentrer dans la catégorie ci-dessus.

Par la même occasion, le Département de l'intérieur insiste auprès des gouvernements cantonaux pour que les différents services compétents : travaux publics, forêts, pêche, améliorations pastorales, élaborent d'un commun accord, et selon un programme arrêté de concert dès le début des études, les projets de travaux subventionnés.

A plusieurs reprises, une telle collaboration a été réclamée par les Chambres. Elle est réalisée dans l'administration fédérale, mais n'existe pas ou presque pas dans les cantons, au plus grand détriment des intéressés. Une étude simultanée par les différents services permet d'obtenir le maximum d'effet avec le minimum de frais, tandis que si les diverses administrations cantonales travaillent à l'élaboration d'un projet successivement, sans prendre contact, il en résulte trop souvent des dépenses qui auraient pu être évitées. (Communiqué.)

**Ecole forestière.** Notre Ecole possède enfin un poste d'assistant pour les trois professeurs de sciences forestières. Un décret du Département fédéral de l'intérieur, du 13 juillet 1926, vient de sanctionner cette innovation qui était désirée depuis longtemps et qui répond à un réel besoin.

Le premier titulaire a été désigné en la personne de M. *Alfred Mathey-Doret*, ingénieur forestier, du Locle et de la Brévine.

## Etranger.

**France.** *Effectif de l'administration forestière de la France.* — Un décret du gouvernement, du 1<sup>er</sup> août 1926, fixe comme suit les effectifs maxima des officiers des eaux et forêts des conservations de la France, y compris l'Alsace-Lorraine :

39 conservateurs (32<sup>1</sup>);  
212 inspecteurs (191);  
176 inspecteurs-adjoints (188);  
110 gardes généraux (143).

Si l'on compare avec 1918, l'effectif a été abaissé de 554 à 537 officiers.

Si nous ne faisons erreur, cet effectif des officiers forestiers du service extérieur était avant 1918 de 747, non compris ceux d'Alsace et de Lorraine. Ces chiffres montrent avec une douloureuse éloquence combien forte a été la réduction du personnel forestier supérieur à laquelle nos voisins ont dû se résoudre. La tâche de nos camarades forestiers français devient encore plus lourde.

Les forêts de la France ont une étendue totale de 10.327.000 ha. Supposons celles-ci réparties, par parts égales, entre les 537 officiers forestiers qui ont à les administrer et surveiller : l'étendue moyenne serait ainsi de 19.200 ha.

Nous nous représentons plus facilement ce que cela signifie en établissant une comparaison avec la Suisse. Chez nous, les 218 agents forestiers cantonaux des divers ordres et administrateurs communaux ont à se répartir une étendue boisée totale de 975.000 ha. Cela équivaut à un arrondissement moyen de 4.470 ha.

A vrai dire, la forêt privée (28 %) est représentée plus faiblement chez nous qu'en France (62 %).

Il n'en reste pas moins que les arrondissements forestiers français sont démesurément grands.

Il faut espérer que les circonstances permettront à nos voisins, sans trop tarder, de ramener l'effectif de leur administration forestière à un chiffre mieux en rapport avec l'importance du travail qui lui incombe.

## Divers.

**Italie.** *Congrès international de sylviculture.* L'Institut international d'agriculture, à Rome, publiera avant la fin de 1926 les « Actes » du congrès international de sylviculture qui s'est tenu dans cette ville, du 29 avril au 5 mai 1926. Ils formeront 5 volumes comptant au total environ 3500 pages; ils contiendront les rapports présentés au congrès. Point n'est besoin d'insister sur l'importance de pareille publication, laquelle renfermera des études et monographies faites par les représentants les plus autorisés de la sylviculture de presque tous les pays du globe.

<sup>1</sup> Les chiffres entre parenthèses sont ceux fixés par un décret de 1918.

Les cinq volumes sont offerts en souscription aux prix suivants :  
175 Lires, aux membres effectifs du Congrès;  
250 Lires aux autres amateurs.

Les personnes désireuses de jouir de ces conditions de faveur sont priées d'adresser leur souscription à l'Institut international d'agriculture, à Rome, 10 (Villa Umberto) jusqu'au 20 novembre. A partir de cette date, le prix de vente sera augmenté.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

**Vorträge über die Waldwirtschaft und Forstwissenschaft in Finnland.** Un volume in-8° de 132 pages, Helsingfors, 1926.

En juin 1925, quelques forestiers esthoniens firent un voyage d'études dans les forêts de la Finlande. Les sylviculteurs finlandais se donnèrent alors beaucoup de peine pour être agréables à leurs hôtes et rendre leur voyage instructif. Ils firent, en particulier, de nombreuses conférences sur les sujets les plus divers propres à intéresser des forestiers étrangers à leur pays. Ces conférences ont été publiées peu après, en langue allemande; telle est l'origine du livre que nous présentons ici. Faites par les forestiers les plus éminents de la Finlande, en particulier par M. A. K. Cajander, directeur général des forêts, traitant de l'organisation forestière, des richesses forestières du pays, de l'aménagement, de l'enseignement, de l'expérimentation forestière, de la culture des exotiques, de la protection de la nature, etc., leur publication est bien propre à renseigner sur le mouvement forestier actuel de ce pays riche en boisés. H. B.

**E. Lönnroth. Die innere Struktur und Entwicklung gleichartiger naturnormaler Kiefernbestände.** Tirage à part des *Acta forestalia fennica* 30, de 269 pages, avec 60 graphiques. Helsingfors, 1925.

L'auteur part de l'idée que pour l'éclaircie des peuplements du pin sylvestre une classification détaillée des tiges est indispensable. Il nous entretient, durant 54 pages, de l'historique de l'établissement de telles classes. Puis, se basant sur la hauteur, la forme de la cime et de la tige, il en établit pas moins de douze catégories différentes, dont il propose l'emploi pour des études biologiques.

Le pin sylvestre, essence de lumière, ne se prête pas au traitement par le jardinage; c'est à l'état de peuplement équien qu'il atteint son plus haut degré de développement. Ceux de ce dernier type se sont pour la plupart créés, en Finlande, après un incendie de forêt.

M. Lönnroth a installé 30 placettes d'essai dans des pineraies — d'une étendue allant de 6 à 50 ares — à raison de 10 pour chacun des trois types essentiels de ces forêts: ces types sont caractérisés par la plante qui donne à la sous-végétation son cachet: *Myrtillus*, *Vaccinium* ou *Calluna* (myrtille, airelle et bruyère). Il a fait abattre 354 tiges d'expérience, dont le volume et la forme ont été déterminés exactement.

Les résultats de ces mensurations sont commentés avec un grand luxe de hautes mathématiques et représentés graphiquement.